



Travaux forestiers : définitions et illustrations

Régions de L'Outaouais

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 

COUPE PARTIELLE (CP)

Consiste à prélever une partie, de 25 % à 50 %, du couvert forestier. Le couvert forestier correspond à l'ensemble des cimes du peuplement. La coupe partielle vise à la fois à récolter, à améliorer et à régénérer le peuplement ou la forêt. Elle favorise la régénération en permettant à la lumière d'accéder au sol pour les essences tolérantes à l'ombre telles que le bouleau jaune (merisier), l'érable à sucre, le thuya occidental (cèdre). Il existe plusieurs types de coupes partielles : coupe de jardinage (CJ), coupe partielle irrégulière (CPI), coupe progressive.



CJ : Coupe de jardinage
CPI : Coupe progressive irrégulière

COUPE DE REGENERATION (CR)

Consiste à prélever la majorité (< 50%) des arbres de diamètre commercial et mature dans le but de régénérer la forêt. Il existe plusieurs types de coupes de régénération : coupe avec protection de la régénération et des sols, coupe avec protection de la haute régénération, coupe avec réserve de semenciers.

Un arbre de diamètre commercial possède un diamètre de 9,1 cm ou plus à 1,3 m au-dessus du niveau du sol



CR : Coupe de régénération

TRAVAUX CULTURAUX DE REMISE EN PRODUCTION (TCRP)

Préparation de terrain

Consiste à perturber le sol forestier pour créer un environnement favorable à la germination ou à la survie et la croissance des semis déjà présents. Ce traitement est réalisé après une coupe de régénération (CR) ou une coupe partielle (CP) lorsque nécessaire.



Reboisement

Consiste à recréer le peuplement forestier d'avant la récolte du bois. Il existe plusieurs types de traitements de reboisement tels la plantation, le regarni et l'enrichissement.

- **Plantation**

Consiste à mettre en terre de jeunes plants d'arbres produits en pépinière, selon un espacement régulier, pour créer ou restaurer un peuplement forestier.

Note : La plantation est utilisée lorsque la régénération naturelle n'est pas suffisante pour assurer la repousse de la forêt ou pour changer la composition d'un peuplement forestier.

- **Regarni**

Consiste à mettre en terre des plants dans les espaces sans régénération naturelle afin d'atteindre une densité d'arbres adéquate.

- **Enrichissement**

Consiste à introduire, réintroduire ou augmenter la présence d'une essence d'arbre en raréfaction ou de plus grande valeur ou dans le but d'accroître la biodiversité.



TRAVAUX CULTURAUX DE PEUPELEMENTS REGENERES (TCPR)

Travaux d'éducation de peuplement

Consiste à couper une partie des arbres âgés entre deux et vingt ans pour diminuer la compétition entre les arbres résiduels et améliorer la croissance du peuplement forestier. Il existe plusieurs types de travaux d'éducation comme l'éclaircie précommerciale, le nettoyage et le dégagement.



Élagage

Consiste à couper des branches vivantes, malades ou parasitées sur la partie inférieure du tronc d'un arbre afin d'augmenter la qualité du bois (Exemple : réduire le nombre de nœuds).



ÉCLAIRCIE COMMERCIALE (EC)

Consiste à récolter une partie (25 % à 50 %) des arbres de diamètre commercial d'un peuplement forestier pour améliorer la croissance et la qualité des arbres non récoltés par l'apport d'espace et de lumière.

Un arbre de diamètre commercial possède un diamètre de 9,1 cm ou plus à 1,3 m au-dessus du niveau du sol.

